

Les employeurs doivent faire leur part pour contrer le décrochage scolaire

Responsabilité sociale. L. Jacques Ménard propose des actions quotidiennes pour enrayer ce fléau.

par Marie-Claude Morin > marie-claude.morin@transcontinental.ca

Un programme du ministère de l'Éducation pour enrayer le décrochage scolaire, c'est bien. S'il s'accompagne d'une implication des employeurs et des citoyens, c'est encore mieux. Car ce sont d'abord eux qui peuvent agir. De quelle façon? «Premièrement, en n'incitant pas les jeunes à décrocher!», répond L. Jacques Ménard.

Le président du conseil de BMO Nesbitt Burns est le porte-étendard de la lutte au décrochage scolaire. Il donne l'exemple d'Osisko, qui exploite une nouvelle mine d'or à Malartic, en Abitibi. La possibilité de gagner de l'argent rapidement attire les adolescents. Cependant, ils s'en mordront les doigts à long terme. Les entreprises aussi, car elles ont besoin de travailleurs qualifiés pour accroître leur productivité et être concurrentielles.

«J'ai visité des écoles de la région en compagnie de dirigeants d'Osisko et ces derniers se sont engagés à ne pas embaucher de jeunes qui quitteraient l'école.»

Diverses actions possibles

Que faire si un jeune qui a déjà décroché se trouve maintenant dans l'obligation de travailler pour subvenir à ses besoins? En tant qu'employeur, si sa candidature est bonne, vous pouvez l'engager, mais établissez avec lui un plan pour qu'il reprenne ses études, par exemple en fixant un échéancier, suggère M. Ménard.

Le financier ajoute que les employeurs devraient offrir à tous leurs employés qui suivent des études des heures de travail raisonnables (un maximum de 20 heures par semaine) et flexibles, pour leur permettre de faire face à leurs obligations scolaires.

Autre conseil: si vous favorisez déjà la persévérance scolaire grâce à une certification de conciliation travail-études, affichez vos couleurs. Cette publicité encouragera d'autres employeurs à tenir compte de la scolarisation de leurs jeunes employés.

«C'est en abordant un commerçant à la fois que le travail de sensibilisation donne des résultats», dit M. Ménard.



L. Jacques Ménard, Le président du conseil de BMO Nesbitt Burns est le porte-étendard de la lutte au décrochage scolaire. (Photo: Gilles Dektis)

Engagez-vous!

Les employeurs peuvent aussi soutenir directement la persévérance scolaire.

Par exemple, Bombardier «prête» des ingénieurs à Fusion Jeunesse. Cet organisme montréalais propose aux entreprises et aux particuliers de stimuler la motivation des jeunes en collaborant à des projets aussi variés que la création d'une coopérative de services, la conception d'un robot et le développement d'un café culturel dans une des 19 écoles secondaires en milieu défavorisé participantes. Tous les projets sont coordonnés par des étudiants universitaires.

«Peu importe votre spécialité, vous serez les bienvenus», assure Gabriel Bran Lopez, fondateur et directeur général de l'organisme. Une condition: s'engager pour toute l'année.

«Une des grandes causes du décrochage est le manque de constance dans les écoles. Parfois, les élèves sont soumis à six professeurs de mathématiques pendant l'année! C'est pourquoi nous demandons à nos bénévoles de promettre un engagement soutenu.»

Trop exigeant pour vous? Peut-être pourrez-vous devenir mentor virtuel pour des jeunes du secondaire avec Academos, un site de cybermentorat. Tout se passe par courriel. Les questions des jeunes portent essentiellement sur votre parcours scolaire et professionnel.

L'organisme a réalisé 14 000 jumelages l'an dernier. »